

Annonce de la cible québécoise de réduction des émissions de GES

L'ATUQ heureuse de constater que ses préoccupations ont été prises en compte

Montréal, le 23 novembre 2009 – L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) accueille positivement l'annonce du premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, et de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, alors qu'ils ont fait connaître aujourd'hui la cible québécoise de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2020. En effet, l'Association est heureuse de constater que son message, énoncé lors des consultations publiques sur les changements climatiques, a été pris en compte.

Dans son mémoire intitulé *Le transport en commun: moteur de changement, véhicule de progrès*, déposé le 22 octobre dernier à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec, l'ATUQ demandait un financement accru et soutenu pour le transport en commun au cours des prochaines années. Le Gouvernement a annoncé aujourd'hui qu'il s'assurera d'investissements additionnels importants afin d'augmenter l'offre en matière de transport collectif. L'ATUQ se réjouit de cette nouvelle et tient à mentionner qu'elle suivra de près cet enjeu. Elle espère néanmoins que des mesures concrètes, complémentaires à l'augmentation de l'offre, seront aussi mises en place afin de faire du transport en commun une option plus intéressante pour le citoyen et ainsi diminuer le nombre de voitures sur les routes du Québec.

L'ATUQ, dans son mémoire, mettait également l'accent sur le fait que le transport en commun est un moteur important de l'activité économique québécoise. Selon France Vézina, directrice générale de l'Association : « *Le facteur économique représente un élément très important pour les Québécois en cette période plus difficile. Or, le transport en commun a clairement démontré qu'il est un acteur essentiel sur ce plan. Comme nous l'avons souligné dans notre mémoire, au total, en 2008, les neuf sociétés de transport ont injecté plus de 1,7 milliard de dollars dans l'économie québécoise. De plus, au Québec, le contexte industriel est particulièrement favorable au transport en commun puisque des entreprises de renommée ont développé un savoir-faire unique dans le domaine. Tel que mentionné par monsieur Charest aujourd'hui, cette réalité représente un atout indéniable pour évoluer vers une économie encore moins dépendante des énergies fossiles* », a-t-elle complété.

Association du transport urbain du Québec

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

-30-

Renseignements :

Caroline Gagnon, responsable Communications et relations publiques

Association du transport urbain du Québec

Téléphone : 514 280-8167

Courriel : caroline.gagnon@atuq.com

www.atuq.com